

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008**

Nombre de conseillers :

en exercice : 23  
présents : 22  
votants : 23

L'an deux mil huit

Le : quinze mars

Le Conseil Municipal de la Commune de LE TIGNET dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques  
BEGARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : onze mars deux mille huit

**PRESENTS** : M. BEGARD Jacques, Mmes BOUYOU Martine, RICHARDSON Corinne, CASAN  
Nicole, DUFOSSE Valérie, GIRARD Catherine, GRANDJEAN Delphine, GROSLAMBERT MALINS  
Christine, LUCAS Brigitte, THIBAUDEAU Marie-Elisabeth, Mr CANTONI Jean, BALAZUN  
François, DONNELEY Lionel, LE METAYER André, BORGIOLI Jean-Claude, CHASTANG Thierry,  
DURBISE Denis, LAMOUREUX Jean-Marie, MARCHESI Cédric, PATAULT Patrick, WOLFF Albert,  
SIBEUD Alain.

**POUVOIRS** : Mme Pascale PAYEUR à Mme Valérie DUFOSSE

**ABSENTS EXCUSES** :

**ABSENTS** :

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

**COMMISSIONS ET DELEGUES**

- Création et composition des commissions municipales
- Désignation des délégués syndicats et autres
- Création et composition de la commission d'appel d'offres
- Election des délégués à la Caisse des Ecoles
- Election des délégués au Centre Communal d'Action Sociale
- Nomination d'un conseiller municipal en charge des questions de défense
- Nomination d'un conseiller municipal en charge du Comité National d'Action Sociale
- Nomination d'un délégué à la mission locale pour l'emploi
- Nomination d'un délégué au Centre Communal des Feux de Forêts

**TRANSACTIONS IMMOBILIERES**

- Echange de terrains

**TARIFS**

- Centre de loisirs
  
- Questions diverses

---

*L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour recevoir les convocations de conseil municipal  
et de commission par voie électronique.*

## **2007/022 – CREATION ET COMPOSITION DE COMMISSIONS COMMUNALES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-22 et L2122-10, Considérant que les commissions sont composées du Maire, Président ou de son représentant, et du nombre de membres décidé par le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

- de créer et de composer les commissions municipales comme suit :
- **Commission de finances**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : François BALAZUN
  - Membres :
    - Jean CANTONI
    - Martine BOUYOU
    - Jean-Marie LAMOUREUX
    - André LE METAYER
    - Corinne RICHARDSON
    - Jean-Claude BORGIOLO
- **Commission vie économique et emploi**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Jean-Marie LAMOUREUX
  - Membres :
    - Martine BOUYOU
    - Lionel DONNELEY
    - Brigitte LUCAS
    - Jean-Claude BORGIOLO
    - Jean CANTONI
- **Commission urbanisme et environnement**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Corinne RICHARDSON
  - Membres :
    - Jean CANTONI
    - Christine GROSLAMBERT MALINS
    - Catherine GIRARD
    - Patrick PATAULT
    - Thierry CHASTANG
    - Alain SIBEUD
    - Pascale PAYEUR
- **Commission culture, loisirs, et associations**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Corinne RICHARDSON
  - Membres :
    - Christine GROSLAMBERT MALINS
    - Denis DURBISE
    - Marie Elisabeth THIBAudeau
    - Catherine GIRARD
    - Jean-Claude BORGIOLO
    - Pascale PAYEUR
- **Commission communication et relations extérieures**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Jean CANTONI
  - Membres :

- Albert WOLFF
  - Marie Elisabeth THIBAudeau
  - Christine GROSLAMBERT MALINS
  - Catherine GIRARD
  - Patrick PATAULT
- **Commission jeunesse et sports**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Cédric MARCHESI
  - Membres :
    - Catherine GIRARD
    - Valérie DUFOSSE
    - Jean CANTONI
    - Delphine GRANDJEAN
    - Albert WOLFF
    - Pascale PAYEUR
    - Nicole CASAN
- **Commission administration et moyens généraux (travaux)**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : André LE METAYER
  - Membres :
    - Christine GROSLAMBERT MALINS
    - Cédric MARCHESI
    - Patrick PATAULT
    - Alain SIBEUD
    - François BALAZUN
- **Commission sécurité**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Alain SIBEUD
  - Membres :
    - Lionel DONNELEY
    - Cédric MARCHESI
- **Commission affaires scolaires et menus**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Jean CANTONI
  - Membres :
    - Denis DURBISE
    - Lionel DONNELEY
    - Valérie DUFOSSE
    - Marie Elisabeth THIBAudeau
    - Nicole CASAN
- **Commission logement**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Président suppléant : Martine BOUYOU
  - Membres :
    - Jean-Marie LAMOUREUX
    - Cédric MARCHESI
- **Commission élections**
  - Président : Dominique Jacques BEGARD
  - Membre : Patrick PATAULT

*Monsieur Jean CANTONI précise pour les personnes qui n'ont pas eu le temps de noter que la liste des commissions municipales sera mise sur le site internet la semaine prochaine.*

#### **2008/023 DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SIVOM**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection de deux délégués et deux suppléants au **Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de Saint Vallier de Thiey.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents, désigne au SIVOM :

Délégués :

- Dominique Jacques BEGARD
- Jean CANTONI

Suppléants :

- Martine BOUYOU
- Marie Elisabeth THIBAUDEAU

#### **2008/024 DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SICCEA**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection de deux délégués et deux suppléants au **Syndicat Intercommunal des Cinq Communes pour l'Eau et l'Assainissement.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne au SICCEA :

Délégués :

- Dominique Jacques BEGARD
- Jean CANTONI

Suppléants :

- Christine GROSLAMBERT MALINS
- Marie Elisabeth THIBAUDEAU

#### **2008/025 - DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SIVADES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection de deux délégués et deux suppléants au **Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Déchets.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne au SIVADES :

Délégués :

- Dominique Jacques BEGARD
- François BALAZUN

Suppléants :

- Alain SIBEUD
- Corinne RICHARDSON

#### **2008/026 - DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SDEG**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection d'un délégué au **Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne André LE METAYER comme délégué au SDEG.

#### **2008/027 - DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SIIVU**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection de deux délégués et deux suppléants au **Syndicat Intercommunal et Interdépartemental à Vocation Unique de la Haute Siagne.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne au SIVU :

Délégués :

- Jean CANTONI
- Corinne RICHARDSON

Suppléants :

- Christine GROSLAMBERT MALINS
- Catherine GIRARD

#### **2008/028 - DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SITPG**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection de deux délégués et deux suppléants au **Syndicat Intercommunal de Télévision du Pays de Grasse.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne au SITP :

Délégué :

- Christine GROSLAMBERT MALINS

Suppléant :

- Albert WOLFF

#### **2008/029 - DESIGNATION D'UN DELEGUE ET DE SUPPLEANTS AU SICTIAM**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection d'un délégué et deux suppléants au **Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Maritimes**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne au SICTIAM :

Délégué :

- Albert WOLFF

Suppléant :

- Christine GROSLAMBERT MALINS

#### **2008/030 - DESIGNATION DES DELEGUES ET D'UN SUPPLEANT AU TRANSPORT SILLAGES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection de deux délégués et de deux suppléants au **Syndicat de Transport SILLAGES.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne à SILLAGES :

Délégués :

- Christine GROSLAMBERT MALINS
- Nicole CASAN

Suppléants :

- Cédric MARCHESI
- Thierry CHASTANG



### **2008/034 - DESIGNATION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DE LA CAISSE DES ECOLES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection du Président et des membres à la **Caisse des Ecoles**.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre de trois membres élus :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à scrutin secret et à l'unanimité des membres présents désigne à la Caisse des Ecoles :

Président :

- Dominique Jacques BEGARD

Président suppléant :

- Jean CANTONI

Membres :

- Valérie DUFOSSE
- Catherine GIRARD
- Denis DURBISE

### **2008/035 - DESIGNATION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Conseil Municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.123-5 et L.123-6,

**VU** le décret n° 95-562 du 6 Mai 1995 et notamment ses articles 7 à 11 et 15,

**VU** le décret n° 2000-6 du 4 Janvier 2000 et notamment son article 1<sup>er</sup>

**Considérant** la nouvelle composition du conseil municipal issue des élections municipales du 9 mars 2008, il convient de procéder à une nouvelle désignation des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale,

**Considérant** que le conseil d'administration des centres communaux d'action sociale comprend outre le Maire qui en est le président de droit, au maximum 8 membres élus en son sein par le conseil municipal et 8 membres nommés par le Maire,

**Considérant** que les personnes qui sont fournisseurs de biens ou de services au centre communal d'action sociale ne peuvent siéger au conseil d'administration,

**Considérant** que conformément à l'application de la réglementation cette élection doit s'opérer au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET AVOIR PROCEDE AU VOTE**

**Décide :**

- de fixer à six, outre le Président, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale
- de désigner les six membres élus au conseil d'administration du centre communal d'action sociale à la représentation proportionnelle au plus fort reste
- et de se prononcer par vote à bulletin secret :

Martine BOUYOU  
Catherine GIRARD  
Marie Elisabeth THIBAudeau  
Cédric MARCHESI  
Jean-Marie LAMOUREUX  
Brigitte LUCAS

Sont élus membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Liste 1 : Martine BOUYOU  
Catherine GIRARD  
Marie Elisabeth THIBAudeau

Cédric MARCHESI  
Jean-Marie LAMOUREUX  
Brigitte LUCAS

#### **2008/036 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection d'un **Correspondant défense.**

Monsieur le Maire propose Lionel DONNELEY comme correspondant défense.

*Madame Corinne RICHARDSON demande quel est le rôle d'un correspondant défense. Monsieur Alain SIBEUD répond que le législateur a voulu établir un lien entre les conseils municipaux et les trois armées. Le Correspondant défense peut intervenir en cas de recrutement, de réserve opérationnelle et éventuellement tenir une permanence en qualité de correspondant défense.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants nomme Lionel DONNELEY comme correspondant défense.

#### **2008/037 - DESIGNATION D'UN DELEGUE AU C.N.A.S.**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection d'un délégué au **Centre National d'Action Sociale.**

Monsieur le Maire propose Marie Elisabeth THIBAudeau comme déléguée au C.N.A.S.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants nomme Marie-Elisabeth THIBAudeau comme délégué au C.N.A.S.

#### **2008/038 - DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection d'un délégué à la **Mission locale pour l'Emploi.**

Monsieur le Maire propose Jean-Marie LAMOUREUX comme délégué à la Mission Locale pour l'Emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants nomme Jean-Marie LAMOUREUX comme délégué à la Mission Locale pour l'Emploi.

#### **2008/039 - DESIGNATION D'UN DELEGUE AU C.C.F.F.**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de procéder à l'élection d'un délégué au **Centre Communal des feux de Forêts.**

Monsieur le Maire propose Cédric MARCHESI comme délégué au C.C.F.F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants nomme Cédric MARCHESI comme délégué au C.C.F.F.

#### **2008/040 - TARIF CENTRE DE LOISIRS STAGE DE REMISE A NIVEAU**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'inspection académique des Alpes Maritimes organise des stages de remise à niveau pour les élèves en fin d'école primaire présentant des difficultés en français ou en mathématiques.

Ce dispositif est proposé aux enfants et aux enseignants sur la base du volontariat et sera mis en place pendant :

- les vacances de printemps,
- une semaine de juillet,
- une semaine d'août.

Ce service est gratuit et il appartient aux communes de pouvoir prendre le relais des enfants inscrits au centre de loisirs.

Aussi il est proposé aux enfants qui le désirent un tarif adapté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

- de fixer le tarif pour les enfants inscrits au stage de remise à niveau et au centre de loisirs comme suit :

$$((\text{Quotient familial} \times 0.9 \%) - 2.76)$$

-----  
2

avec un tarif minimum de 0.87 € et un maximum de 6.62 €.

*Monsieur Jean CANTONI explique que le vendredi 28 mars après midi, les enseignants ne pourront pas assurer les cours. Le problème s'est posé concernant l'accueil des enfants pendant cet après midi mais la responsabilité n'est pas établie. Il remarque qu'il serait bon que l'Etat s'inquiète des responsabilités avant de faire des annonces.*

*Monsieur Denis DURBISE précise que pendant cette demi-journée les enseignants doivent se concerter sur les nouveaux programmes pour pouvoir mettre en application les modifications d'horaires de 26 heures à 24 heures hebdomadaires.*

*Fin de la séance : 20 h 00*